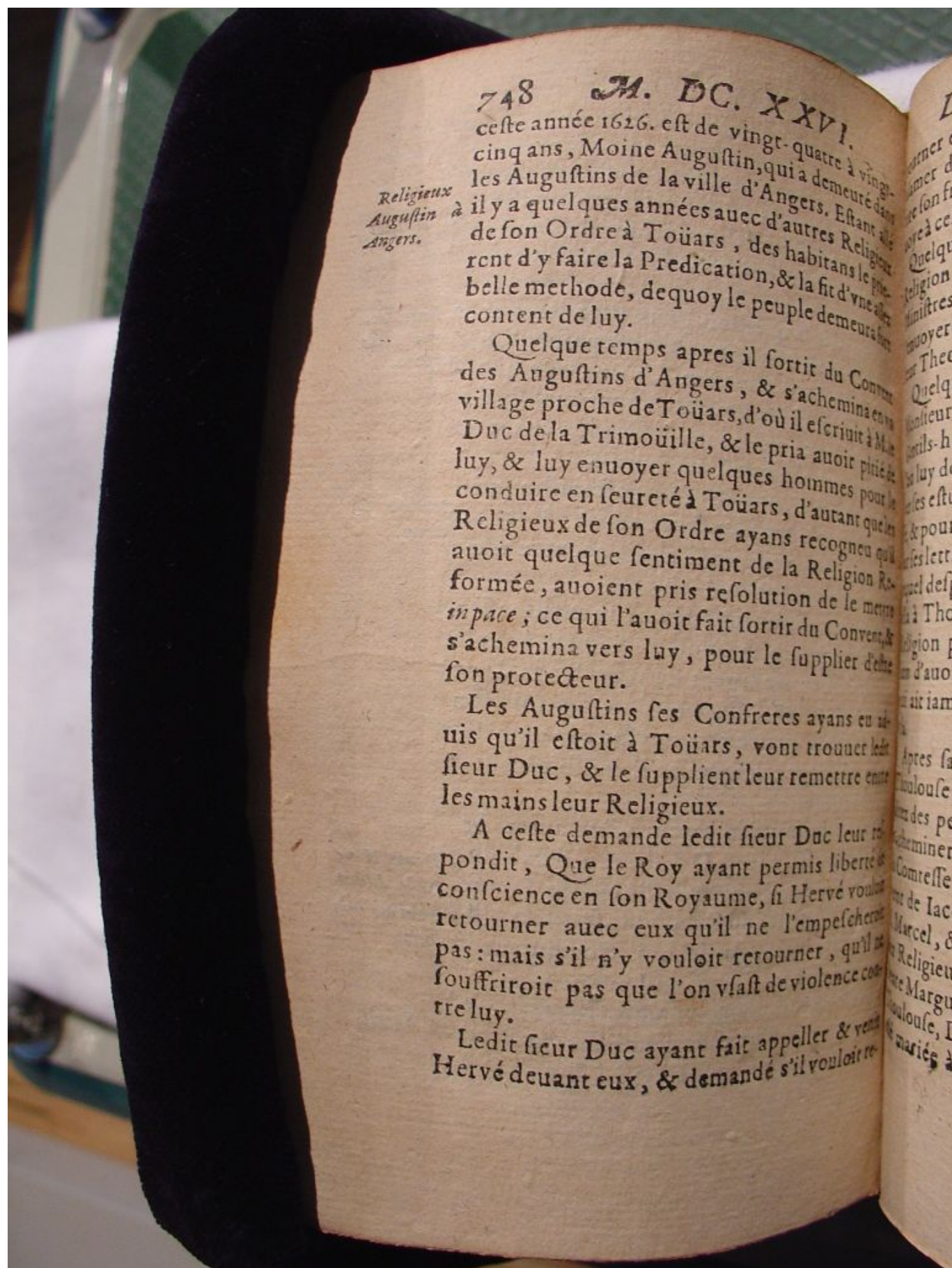
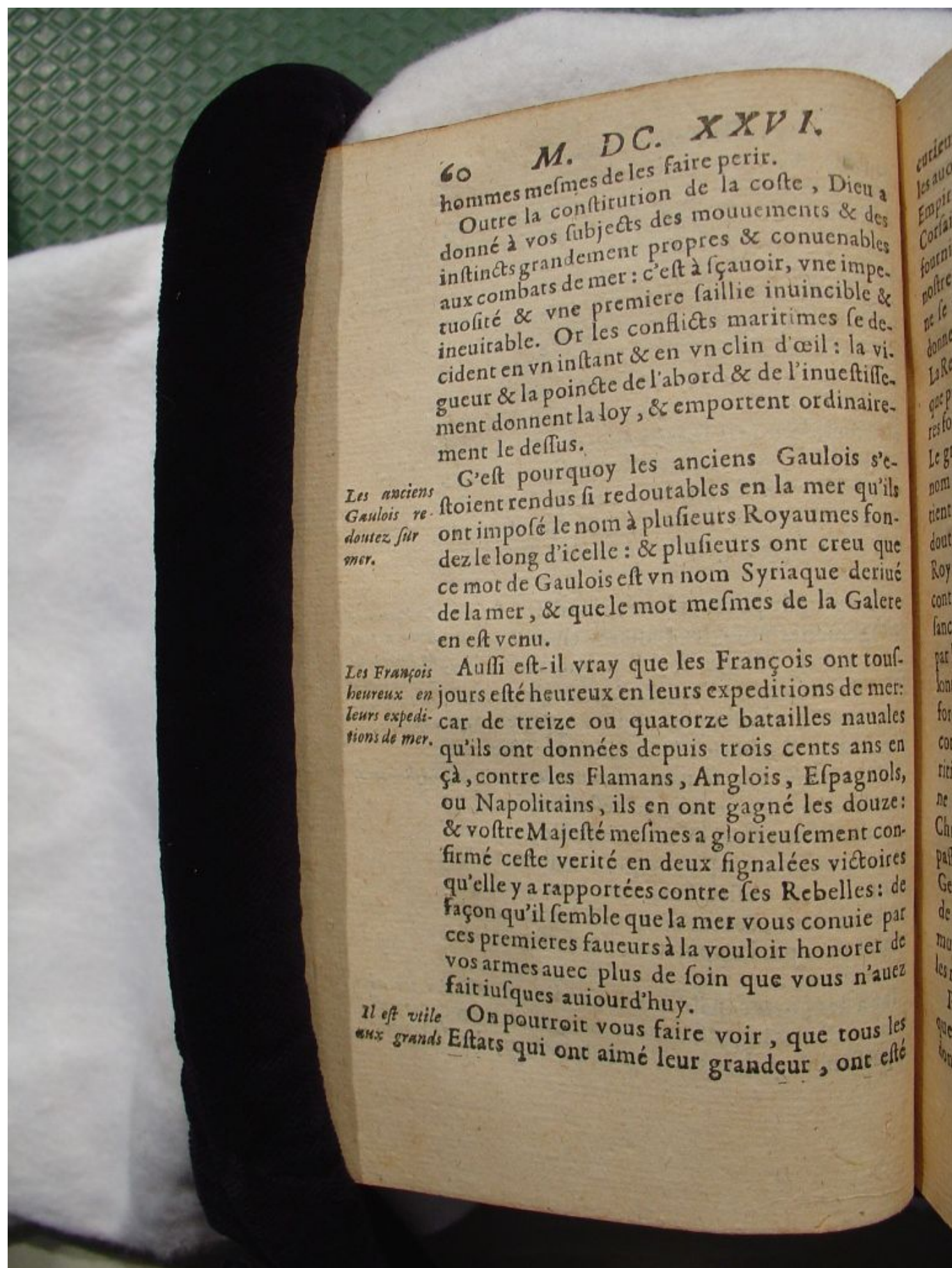


1626_748.jpg



1626_060.jpg



60 M. DC. XXVII.

hommes mesmes de les faire perir.

Outre la constitution de la coste, Dieu a donné à vos subjects des mouuements & des instincts grandement propres & conuenables aux combats de mer: c'est à sçauoir, vne impetuosité & vne premiere saillie inuincible & ineuitable. Or les conflicts maritimes se decident en vn instant & en vn clin d'œil: la vigueur & la poincte de l'abord & de l'investissement donnent la loy, & emportent ordinairement le dessus.

*Les anciens
Gaulois redoutent sur
mer.*

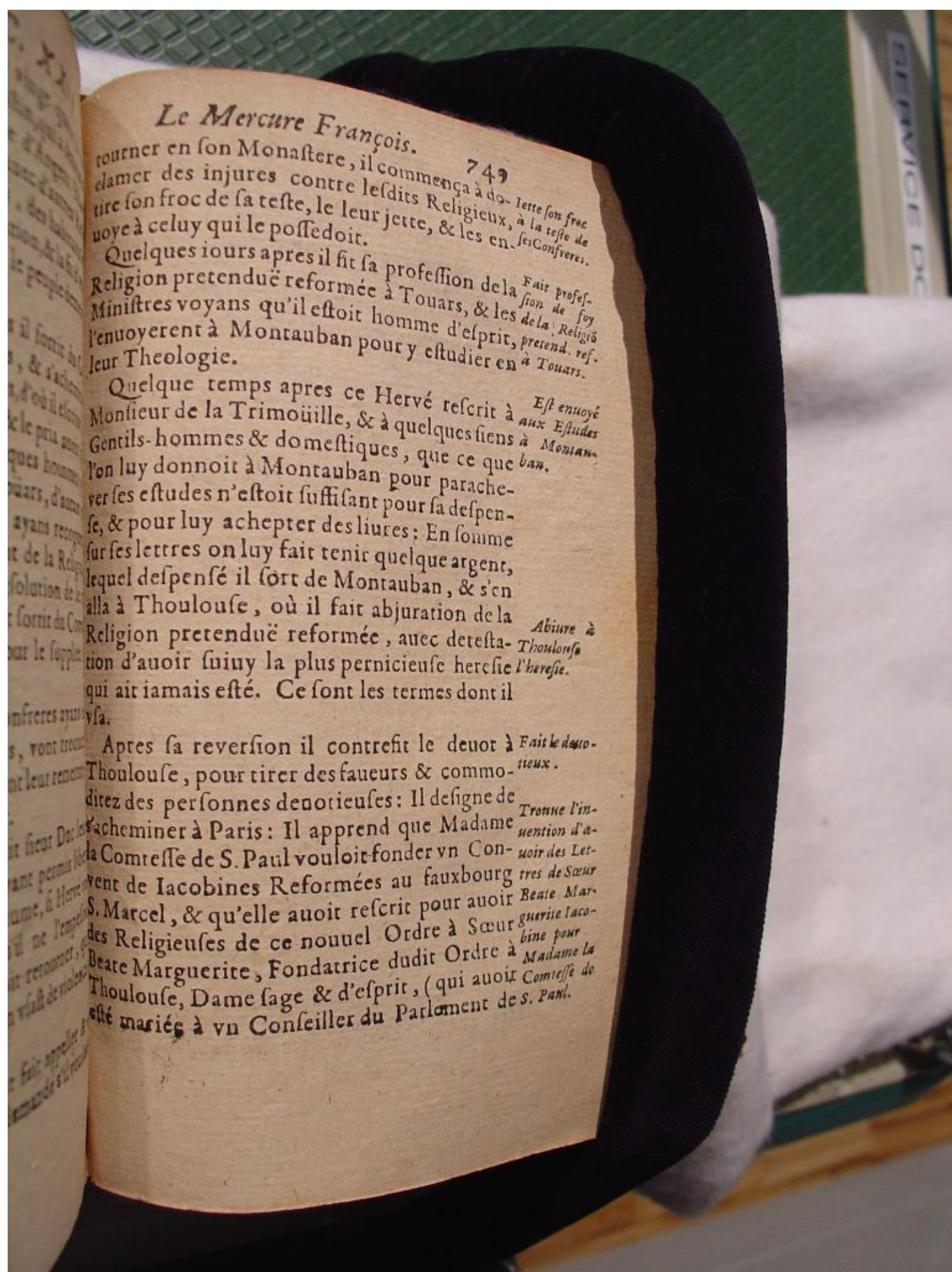
C'est pourquoy les anciens Gaulois estoient rendus si redoutables en la mer qu'ils ont imposé le nom à plusieurs Royaumes fondez le long d'icelle: & plusieurs ont creu que ce mot de Gaulois est vn nom Syriaque deriué de la mer, & que le mot mesmes de la Galere en est venu.

*Les François
heureux en
leurs expéditions de mer.*

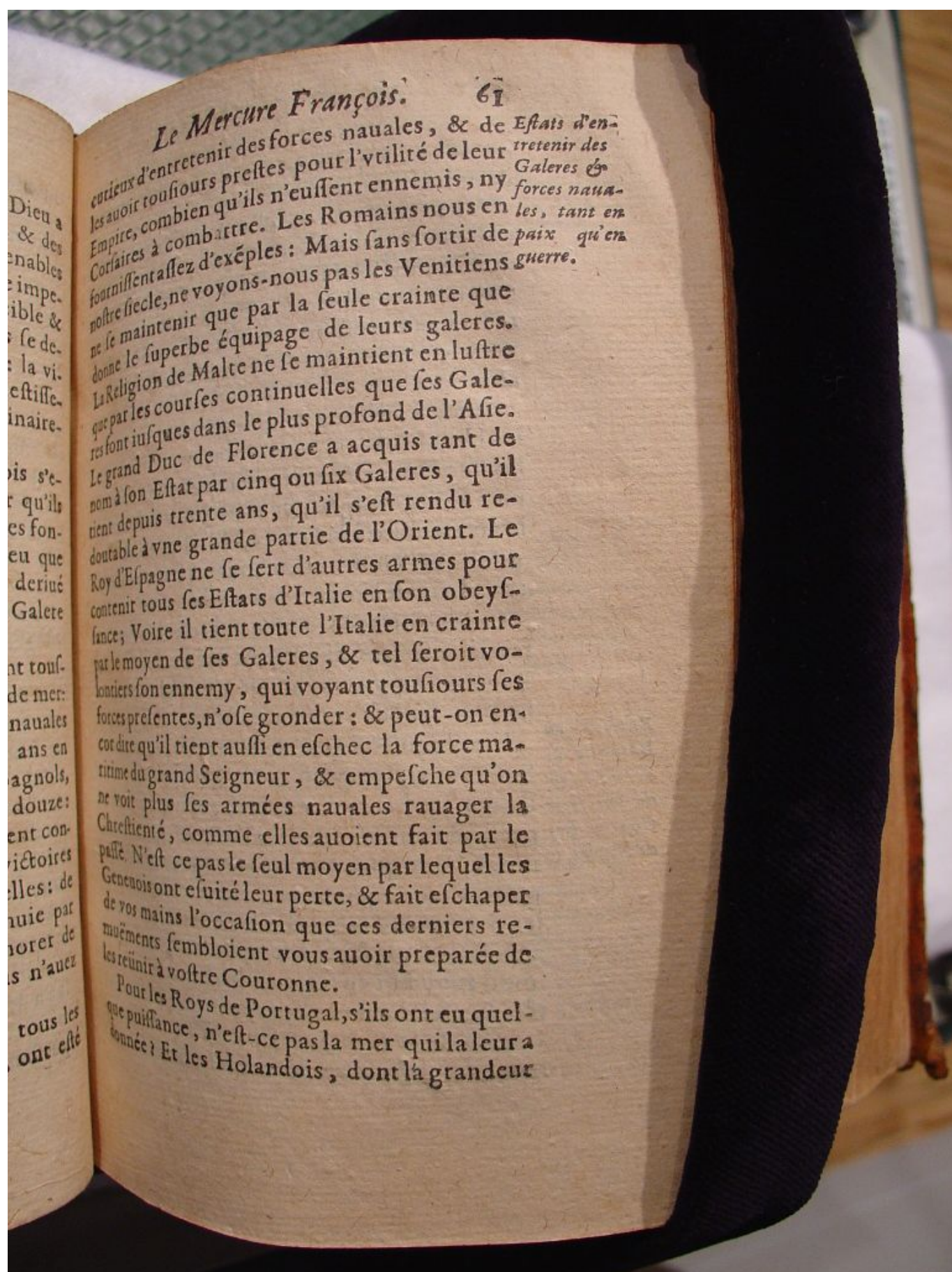
Aussi est-il vray que les François ont tousiours esté heureux en leurs expéditions de mer: car de treize ou quatorze batailles nauales qu'ils ont données depuis trois cents ans en çà, contre les Flamans, Anglois, Espagnols, ou Napolitains, ils en ont gagné les douze: & vostre Majesté mesmes a glorieusement confirmé ceste verité en deux signalées victoires qu'elle y a rapportées contre ses Rebelles: de façon qu'il semble que la mer vous conuie par ces premieres faueurs à la vouloir honorer de vos armes avec plus de soin que vous n'avez fait iusques aujourd'huy.

*Il est utile
aux grands* On pourroit vous faire voir, que tous les Estats qui ont aimé leur grandeur, ont esté

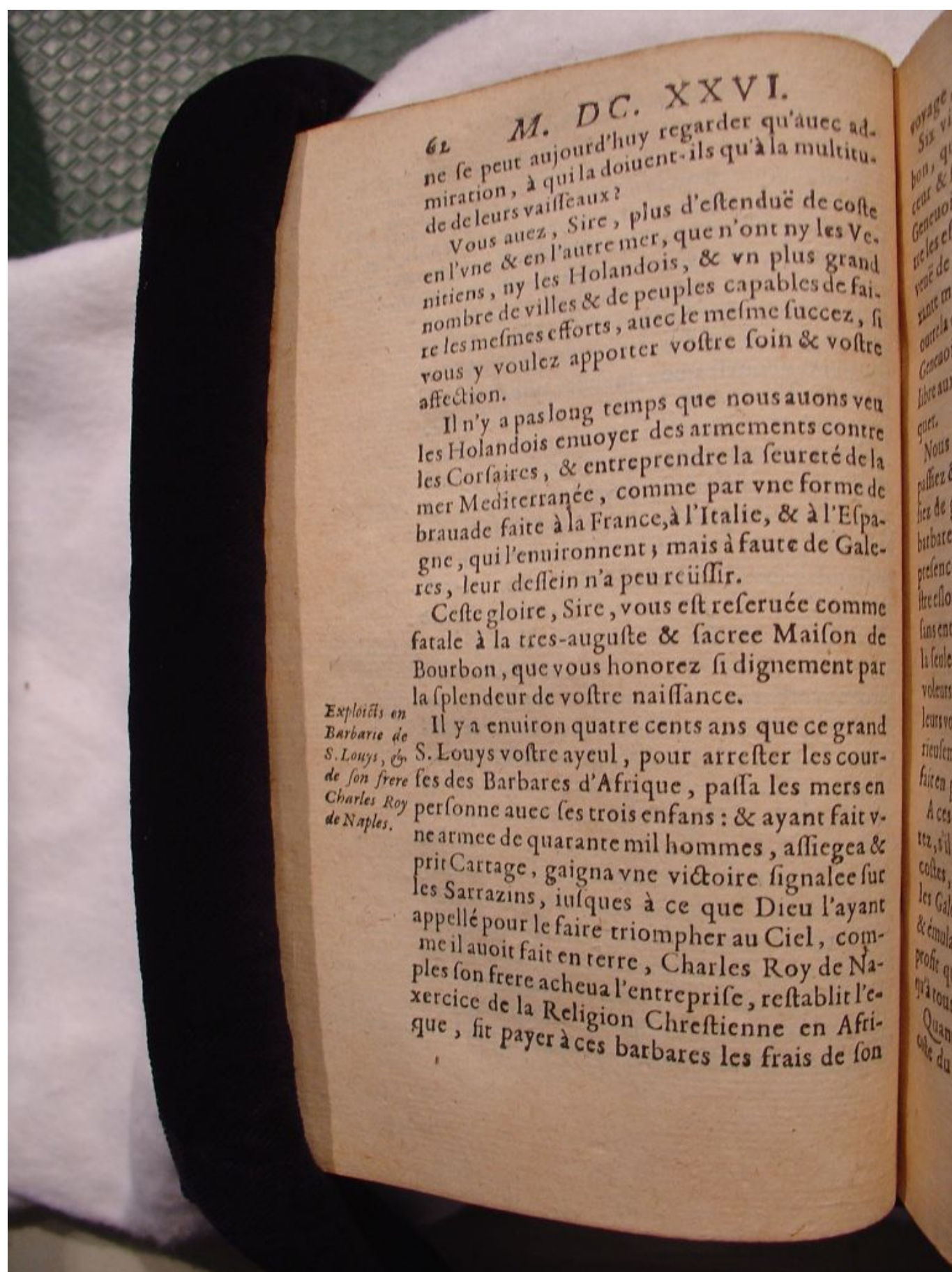
1626_749.jpg



1626_061.jpg



1626_062.jpg



62 M. DC. XXVI.

ne se peut aujourd'huy regarder qu'avec admiration, à qui la doiuent-ils qu'à la multitude de leurs vaisseaux?

Vous avez, Sire, plus d'estenduë de coste en l'une & en l'autre mer, que n'ont ny les Venitiens, ny les Holandois, & vn plus grand nombre de villes & de peuples capables de faire les mesmes efforts, avec le mesme succez, si vous y voulez apporter vostre soin & vostre affection.

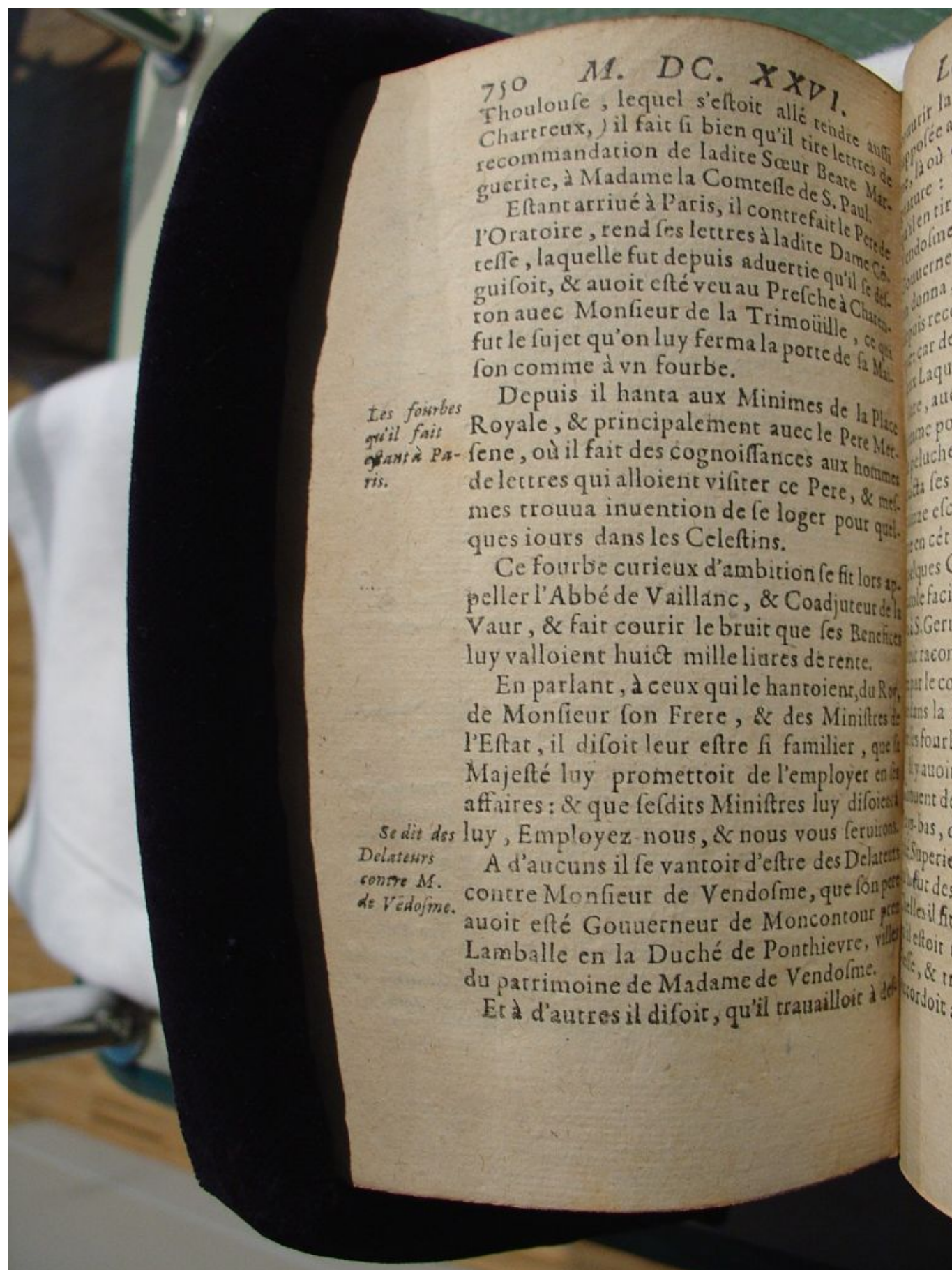
Il n'y a pas long temps que nous auons veu les Holandois enuoyer des armemens contre les Corsaires, & entreprendre la seureté de la mer Mediterranée, comme par vne forme de brauade faite à la France, à l'Italie, & à l'Espagne, qui l'environnent; mais à faute de Galeres, leur dessein n'a peu reüssir.

Ceste gloire, Sire, vous est reseruée comme fatale à la tres-auguste & sacree Maison de Bourbon, que vous honorez si dignement par la splendeur de vostre naissance.

*Exploits en
Barbarie de
S. Louys, &
de son frere
Charles Roy
de Naples.*

Il y a enuiron quatre cents ans que ce grand S. Louys vostre ayeul, pour arrester les courses des Barbares d'Afrique, passa les mers en personne avec ses trois enfans: & ayant fait vne armee de quarante mil hommes, assiegea & prit Cartage, gaigna vne victoire signalee sur les Sarrazins, iusques à ce que Dieu l'ayant appelé pour le faire triompher au Ciel, comme il auoit fait en terre, Charles Roy de Naples son frere acheua l'entreprise, reestablit l'exercice de la Religion Chrestienne en Afrique, fit payer à ces barbares les frais de son

1626_750.jpg



750 M. DC. XXVI.

Thoulouse, lequel s'estoit allé rendre au
Chartreux, il fait si bien qu'il tire lettres de
recommandation de ladite Sœur Beate Mar-
guerite, à Madame la Comtesse de S. Paul.

Estant arriué à Paris, il contrefait le Pere de
l'Oratoire, rend ses lettres à ladite Dame de
telle, laquelle fut depuis aduertie qu'il se des-
guisoit, & auoit esté veu au Presche à Char-
ron avec Monsieur de la Trimouille, ce qui
fut le sujet qu'on luy ferma la porte de sa Mai-
son comme à vn fourbe.

*Les fourbes
qu'il fait
étant à Pa-
ris.*

Depuis il hanta aux Minimes de la Place
Royale, & principalement avec le Pere Mer-
fene, où il fait des cognoissances aux hommes
de lettres qui alloient visiter ce Pere, & mes-
mes trouua inuention de se loger pour quel-
ques iours dans les Celestins.

Ce fourbe curieux d'ambition se fit lors ap-
peller l'Abbé de Vaillanc, & Coadjuteur de la
Vaur, & fait courir le bruit que ses Benefices
luy valloient huit mille liures de rente.

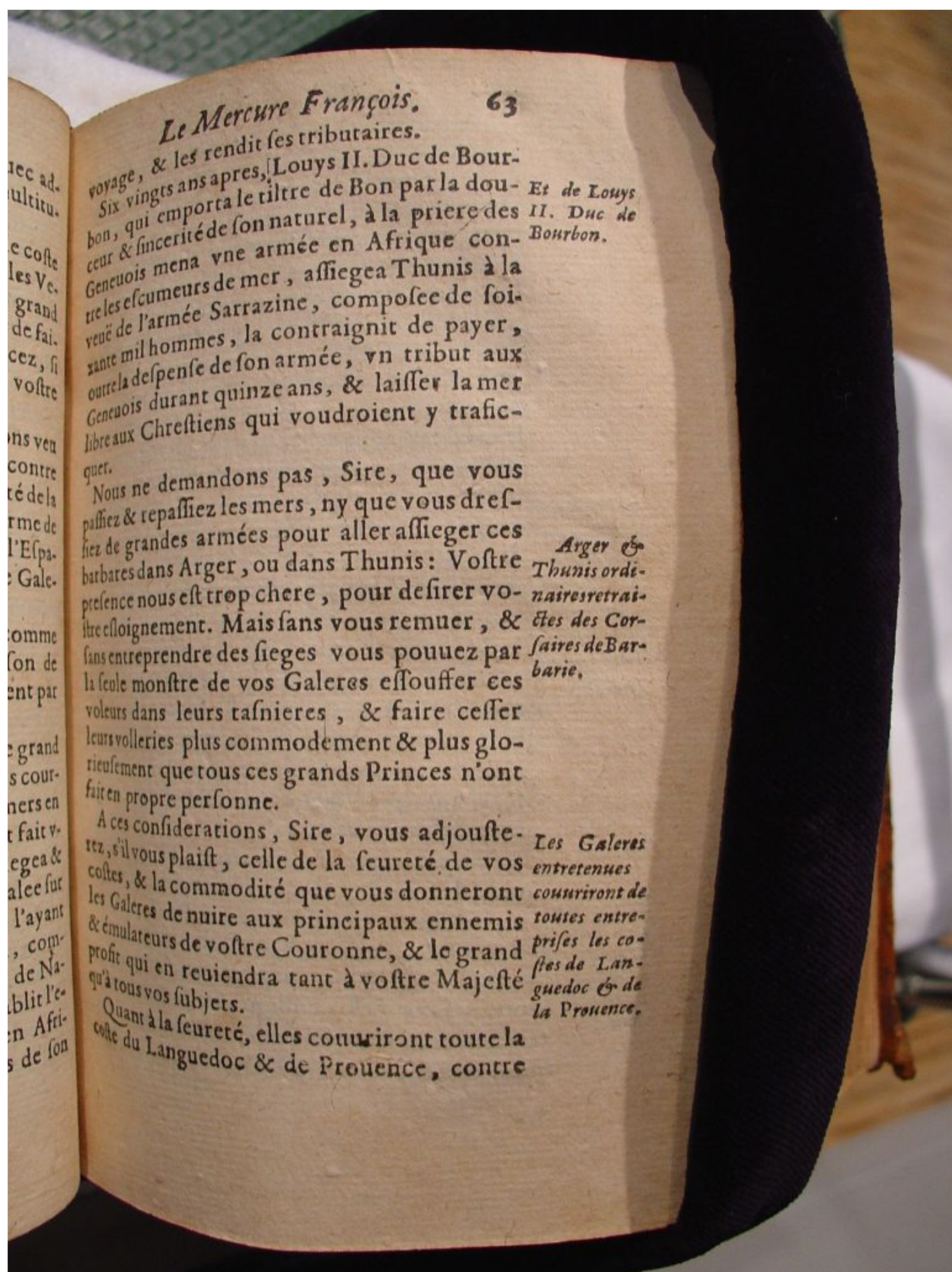
En parlant, à ceux qui le hantoient, du Roy,
de Monsieur son Frere, & des Ministres de
l'Estat, il disoit leur estre si familier, que la
Majesté luy promettoit de l'employer en ses
affaires: & que seldits Ministres luy disoient
luy, Employez-nous, & nous vous seruirons.

*Se dit des
Delateurs
contre M.
de Vendosme.*

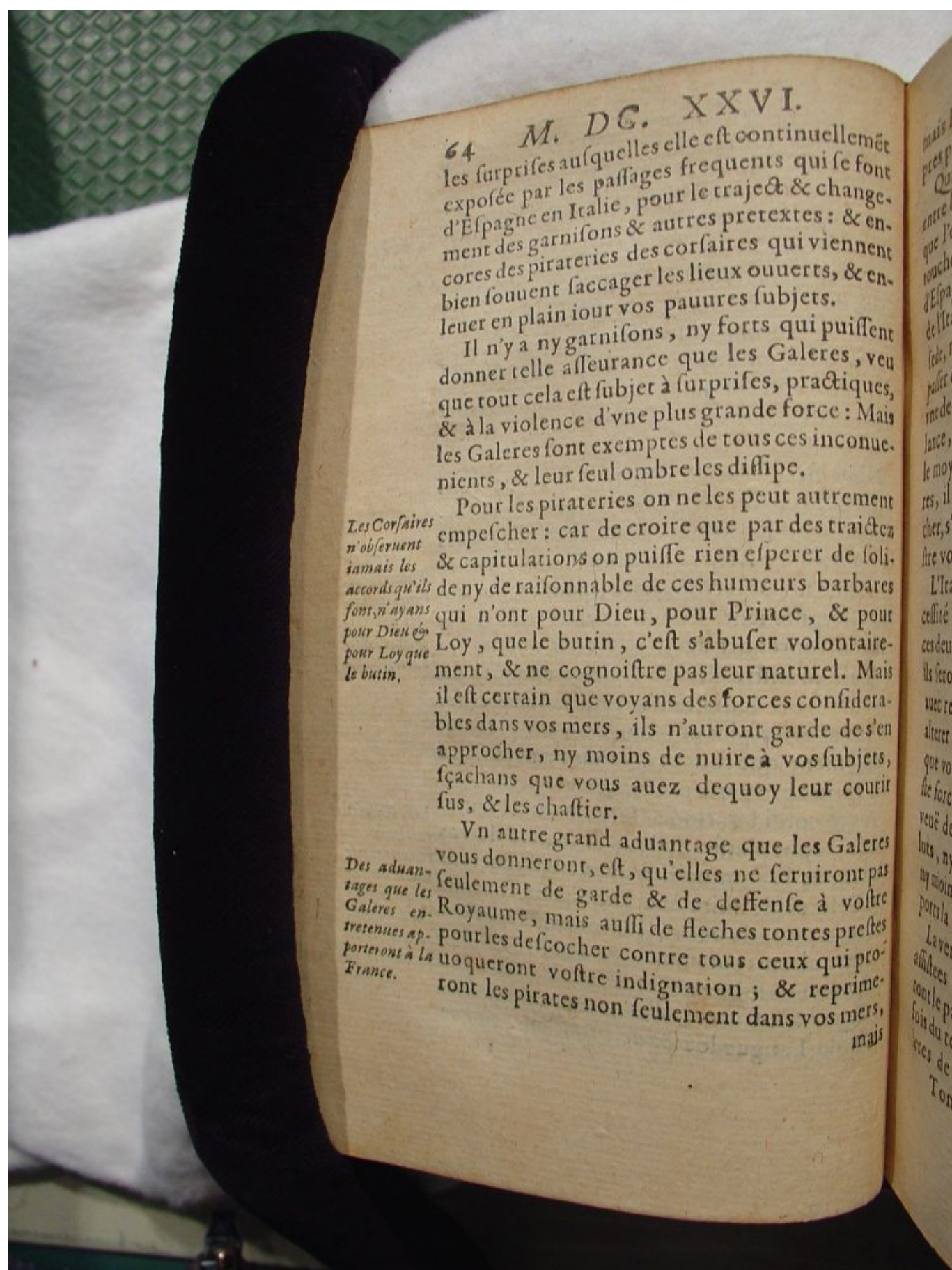
A d'aucuns il se vantoit d'estre des Delateurs
contre Monsieur de Vendosme, que son pere
auoit esté Gouverneur de Moncontour, & de
Lamballe en la Duché de Ponthieure, & de
du patrimoine de Madame de Vendosme.

Et à d'autres il disoit, qu'il traualloit à des-

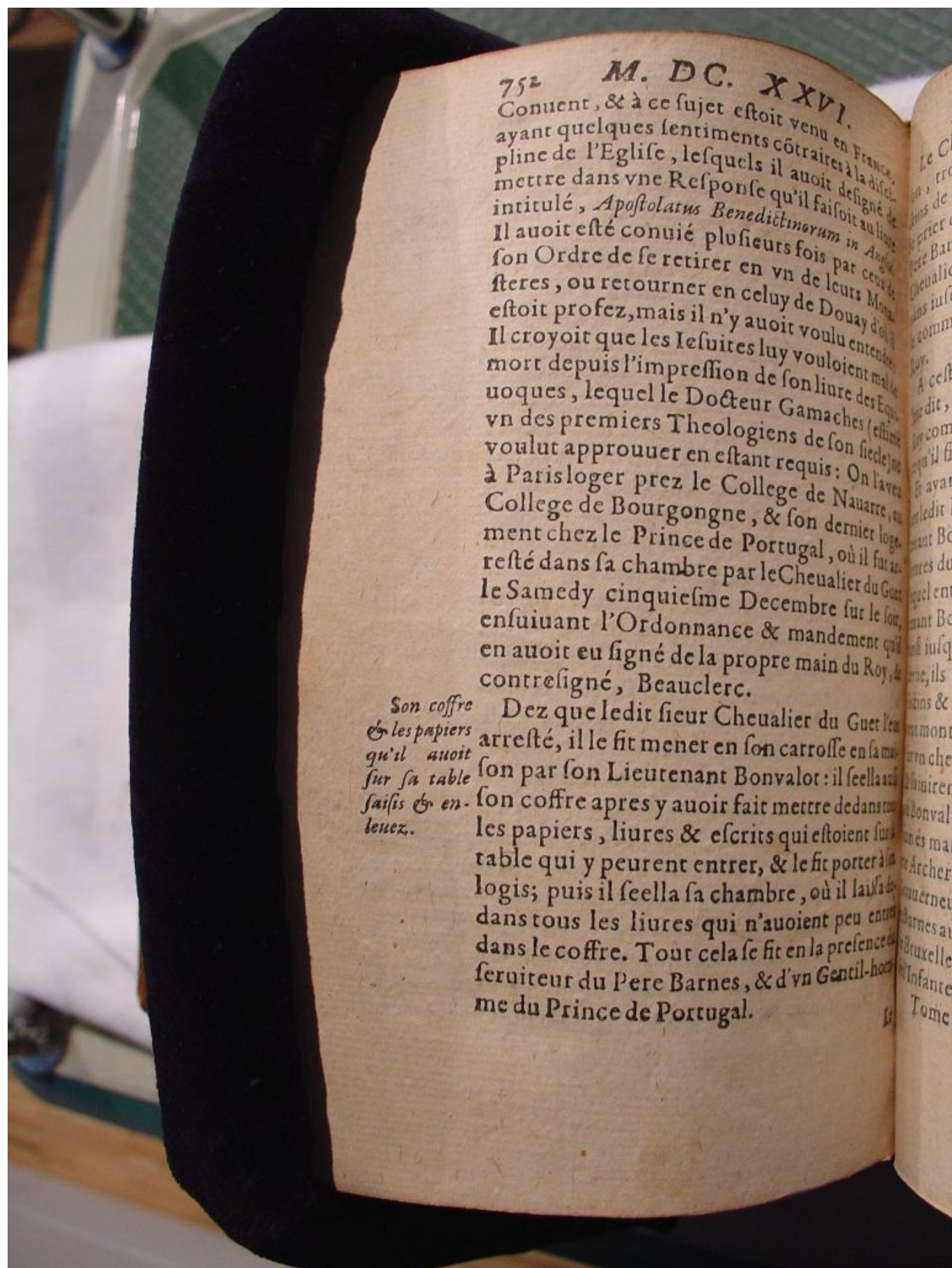
1626_063.jpg



1626_064.jpg



1626_752.jpg



1626_065.jpg

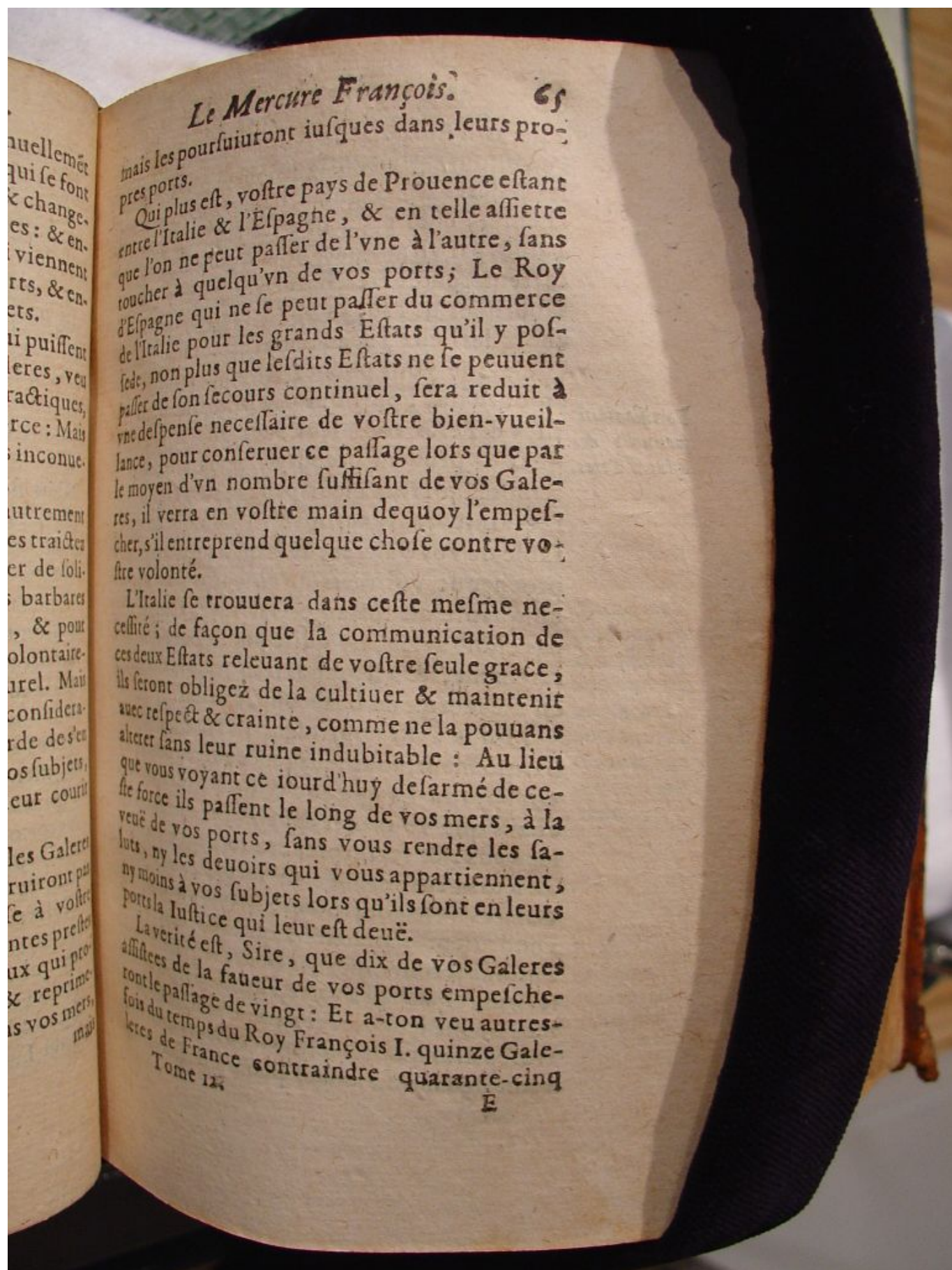


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan